

## Diplôme d'État d'infirmier(ière)

### Objectif

Le DE d'infirmier forme les étudiants à devenir les collaborateurs directs du médecin, capables d'appliquer ses prescriptions, d'administrer les médicaments, de poser les perfusions, d'effectuer les prises de sang, de prendre en charge le bien-être et l'hygiène du malade, de surveiller et transmettre l'évolution de son état. Prévention, information, éducation, organisation des soins, soutien psychologique sont autant de fonctions dévolues à l'infirmière. Ses interventions et ses techniques varient selon la structure dans laquelle elle travaille : service de soins hospitaliers, centre de rééducation, centre de soins, dispensaire, centre de prévention, maison de retraite ou service de maintien à domicile notamment. Après 24 mois d'expérience en services de soins, il est possible d'exercer en libéral. [Replier](#)

- [Dates & lieux \(1\)](#)
- [Contenus](#)
- [Organisation](#)
- [Carte](#)

### • Roanne - Du 05/02/2018 au 29/01/2021

- Institut de formation en soins infirmiers [...] - 35 bis rue Albert Thomas - 42300 Roanne
- [Institut de formation en soins infirmiers du centre hospitalier de Roanne \(IFSI\)](#) - Tél : 04 77 23 79 80
- Contact : Bernadette Dutrève ([Contacter](#)) - Tél : 04 77 23 79 80

Public et financement

Financement	Effectif	Recrutement
Bénéficiaire de l'action	--	

**Public :** Demandeur d'emploi, Salarié  
Être âgé(e) de 17 ans, au moins.

**Aire de recrutement :** Autres

**Prise en charge :** Participation de la Région au financement des frais de scolarité (coûts pédagogiques - versement d'une subvention directement à l'établissement de formation). Reste à charge (droits d'inscription + frais de scolarité) Une bourse d'études peut-être attribuée pour toute personne justifiant d'aucune ressource, ou non indemnisée par Pôle Emploi. (pour les rentrées de septembre 2017 et janvier 2018 en Rhône-Alpes : cumul possible pour les personnes entrant en 2ème, 3ème ou 4ème année). Pour toute information : [www.auvergnerhonealpes.\[...\]](http://www.auvergnerhonealpes.[...])

Trouvez un logement pour votre formation / stage sur le site partenaire :  ma formation, mon logement

## Programme

La formation comprend 36 matières réparties dans 59 unités d'enseignements. Les unités d'enseignements couvrent 6 champs :

- sciences humaines, sociales et droit
- sciences biologiques et médicales
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
- sciences et techniques infirmières, interventions
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- méthodes de travail

La formation dure trois ans. Les enseignements sont répartis de la manière suivante :

- la formation théorique de 2 100 heures, sous la forme de cours magistraux (750 heures), travaux dirigés (1 050 heures) et travail personnel guidé (300 heures) ;
- la formation clinique de 2 100 heures
- le travail personnel complémentaire est estimé à 900 heures environ, soit 300 heures par an

**Cette certification est composée de :**

- UG 1. Sciences humaines et sociales
- UG 2. Sciences biologiques et médicales
- UG 3. Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
- UG 4. Sciences et techniques infirmières, interventions
- UG 5. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- UG 6. Méthodes de travail

[Fiche détaillée sur le site de l'organisme](#)

## Validation de la formation

[Diplôme d'État d'infirmier\(ière\)](#)

Niveau de sortie : Niveau II : Licence ou Maîtrise

Un contrôle continu et des évaluations de stages sont organisés tout au long de la formation.

## Métiers préparés

[Infirmier/ère](#)

[Infirmier/ère humanitaire](#)

[Puériculteur/trice](#)

## Modalités pédagogiques

**Modalité d'enseignement :** formation entièrement présentielle

## Durées et rythmes

**Durée totale :** 4500 h

La durée de la formation est de trois années, répartie en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures (2100 heures de formation[...])

## Admission

**Niveau d'entrée :**

niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

**Recrutement :**

- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
- ou être titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou d'aide-soignant et justifier de trois ans d'exercice professionnel
- ou être titulaire d'une expérience professionnelle d'une durée de trois ans pour les personnes issues du secteur sanitaire et médico-social et de cinq ans pour les autres candidats et retenus par le jury régional de validation des acquis.

# Organisme responsable

## [Institut de formation en soins infirmiers du centre hospitalier de Roanne \(IFSI\)](#)

Institut de formation en soins infirmiers -[...]

35 bis rue Albert Thomas

42300 Roanne

Tél : 04 77 23 79 80

Fax : 04 77 23 79 89

Mail : [ifsi@ch-roanne.fr](mailto:ifsi@ch-roanne.fr)

Site web : <http://www.ch-roanne.fr/formation/ifsi/accueil-309/>

Réf : 26\_46004

Mise à jour : 24/01/2018

---